



CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 **MELLAL LÂCHÉ PAR SES PROCHES COLLABORATEURS**

Page 14

**CORONAVIRUS
EN ALGÉRIE**

**230 NOUVEAUX
CAS ET 4 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4174 | Dimanche 17 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SECOURSSE TELLURIQUE
À ORAN**

**3,5 SUR
L'ÉCHELLE
OUVERTE DE
RICHTER**

Page 16

RENCONTRE FFS - MSP

RÉVEIL DE LA CLASSE POLITIQUE

Page 3



**DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS
ET ABUS DE FONCTION À TEBESSA**

**ARRESTATION DE
LA DIRECTRICE D'UNE
RÉSIDENTE UNIVERSITAIRE**

Page 4



MÉTRO D'ALGER

**EN ATTENTE DU FEU
VERT DES AUTORITÉS
POUR LA REPRISE**

Page 4



3

*nageurs algériens
au Meeting de
Genève du 15 au 17
janvier.*

25

*millions m³ d'eau
supplémentaires
pour 2 barrages
à Relizane.*

335

*infractions pour
non-port du masque
à Alger en 2020.*

Inès Ibbou au 596^e rang du classement mondial de la WTA

La tennismoman algérienne Inès Ibbou s'est maintenue pour une deuxième semaine consécutive au 596^e rang du tableau simple du classement mondial de la WTA, en enregistrant en parallèle une progression de 101 places dans le tableau double (832^e), grâce notamment à ses deux derniers sacres en Tunisie. L'ancienne championne d'Afrique juniors a en effet remporté deux tournois à 15.000 USD à Monastir, en faisant équipe respectivement avec la Tchèque Anna Siskova, puis avec la Russe Darya Astakhova. Une belle performance qui lui a valu cette importante progression dans le nouveau classement mondial de la Women's Tennis Association. Cependant, et moins performante dans le tableau simple, l'Algérienne de 21 ans n'a récolté que le minimum de points requis pour se maintenir au 596^e rang mondial, qu'elle avait atteint la semaine précédente. La hiérarchie mondiale du tableau simple est toujours dominée par l'Australienne Ashleigh Barty, devant la Roumaine Simona Halep alors que le podium est complété la Japonaise



Naomi Osaka. Bloquée en Tunisie après la fermeture des frontières avec l'Algérie en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, Ibbou a mis à profit cette situation pour disputer un maximum de tournois sur surface rapide à Monastir.

Plusieurs actes de malveillance sur le réseau ferroviaire en 2020



Les installations ferroviaires ont enregistré durant l'année 2020 233 actes de malveillance ayant causé des pertes considérables

à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Abdelwahab Aktouche, assistant du DG de la SNTF explique qu'il s'agit, notamment "de vols de câbles électriques et d'équipements posés tout au long de la voie ferrée longue de 4.600 kilomètres et particulièrement dans les endroits isolés". "Ces actes de malveillance ont causé des dérangements de signalisation qui obligent les conducteurs à réduire la vitesse du train à 30 km/h, afin de préserver la sécurité du train et de ses passagers, comme l'exige la réglementation", a tenu à préciser M. Aktouche.

Pour lui il y a urgence à mettre en place "la police des chemins de fer et de la doter des outils nécessaires pour faire cesser ces actes". La protection et la sauvegarde de ce domaine public ferroviaire "incombe à toutes les autorités publiques, ainsi qu'à tous les citoyens qui doivent le préserver. Il n'est pas facile de contrôler et protéger 4.600 kilomètres de voie ferrée, c'est pour cela qu'il faudrait l'implication de tous", a plaidé M. Aktouche.

Inauguration à Tizi-Ouzou d'une statue à l'effigie du pharaon Chachnaq

La célébration du Nouvel An amazigh 2971 a été marquée cette année par l'inauguration, au centre-ville de Tizi-Ouzou, d'une statue à l'effigie du Pharaon amazigh Chachnaq (Sheshonq I^{er}) qui a régné sur l'Égypte ancienne à la mort de son beau-père Psousennès II, et fondateur de la 22^e dynastie en 950 avant J.-C. Cette cérémonie a été marquée par la présence d'une foule de citoyens, d'élus locaux et nationaux et du secrétaire général de wilaya, représentant du wali Mahmoud Djamaa. Les deux artistes sculpteurs, qui ont réalisé la statue de Chachnaq I^{er}, Hamid Ferdi et Salmi Samir, étaient également présents à la cérémonie d'inauguration. Dans le sillage de cette inauguration une conférence sur Chachnaq et sur Yennayer a été organisée par l'APW au niveau de l'hémicycle Rabah-Aïssat et animée par l'écrivain Brahim Tazaghart, qui a souligné que "Chachnaq est un symbole unificateur des Algériens et de tous les peuples de l'Afrique du Nord". Le chercheur et consultant au HCA, Djamel Lacey, a indiqué que "rattacher Yennayer à Chachnaq est un rappel d'une page glorieuses de notre Histoire et il est temps de se rattacher à ce genre d'événements illustres".



Taoufiq Tahani, Pdt d'honneur de l'AFPS

"La décision du Président sortant américain Donald Trump d'inscrire les rebelles houthistes du Yémen sur leur liste des organisations terroristes est catastrophique, et devrait peser sur une économie usée par la guerre en gênant le commerce et l'aide humanitaire."



Des employés sanctionnés pour s'être rendus aux toilettes plus d'1 fois par jour

Une entreprise, située à Dongguan, dans le sud de la Chine, a prescrit à ses employés de ne se rendre aux toilettes qu'une fois par jour.

L'entreprise a sanctionné 7 employés pour avoir utilisé les commodités à plusieurs reprises. Ces derniers ont ensuite expliqué sur les réseaux sociaux que leur direction avait estimé qu'ils avaient enfreint le règlement de la société.

La mairie de Dongguan a déclaré illégal le règlement introduit par la société et lui a demandé de rembourser les employés pénalisés, qui avaient écopé d'une amende de 20 yuans.

Millionnaire en bitcoins, il risque d'être ruiné par un... trou de mémoire

Stefan Thomas tente de récupérer ses 220 millions de dollars en bitcoins stockés sur un disque dur dont il a oublié le code. Et il n'a plus que deux essais avant que sa fortune parte en fumée...

C'est un cauchemar digne d'un supplice inventé par des dieux sadiques que vit actuellement Stefan Thomas.

A la différence que cet ingénieur d'origine allemande installé à San Francisco a forgé lui-même son enfer par trop de précaution. Stefan dispose de 7.002 Bitcoins sur un disque dur. La cryptomonnaie a connu ces dernières semaines une valorisation fulgurante jusqu'à franchir la barre des 35 000 dollars pour un Bitcoin. Si bien qu'il détient aujourd'hui 245 millions... virtuellement. Après avoir essayé tous ses mots de passe habituels, Stefan est au bord de la crise de nerfs.

RENCONTRE FFS - MSP

Réveil de la classe politique

La rencontre entre le FFS et le MSP est certainement un signe annonciateur de la redynamisation de la scène politique nationale où l'activité, celle des partis politiques s'entend, est carrément dans une phase léthargique depuis de longs mois.

PAR KAMEL HAMED

Jeudi dernier en effet une délégation du Mouvement de la société pour la paix (MSP) s'est rendu au siège du Front des forces socialistes (FFS) où les deux parties se sont concertées sur la situation politique que traverse le pays en particulier.

C'est une rencontre au sommet à en juger par la composante des deux délégations. Ainsi la délégation du MSP, qui était conduite par le président du mouvement, Makri, était accompagnée par ses deux vice-présidents, Abderazak Achouri et Abderahmane Benfarhat ainsi que le secrétaire national à l'organique, Abdelali Hassani Cherif, alors que le FFS était représenté par le premier secrétaire national, Yousef Aouichiche, deux membres de l'instance présidentielle, à savoir Hakim Belahcène et Brahim Meziane, ainsi que l'ancien premier secrétaire national, Mohamed Nebbou, et un membre du secretariat national, Aïssa Saou en l'occurrence. En somme ce sont les deux états-majors de ces deux partis d'opposition qui se sont donnés rendez-vous au siège du FFS. Mais que se sont-



ils dit et de quoi il a été question lors de cette rencontre ? En vérité très peu de détails ont filtré sur la teneur de cette rencontre. Mais selon le communiqué rendu public par le FFS le jour même *"cette visite a constitué une opportunité pour un échange de points de vue fructueux sur la nécessité de la relance du processus de dialogue national pour une solution consensuelle à la crise protéiforme que connaît le pays"*. Pour le MSP, et dans un post sur sa page Facebook Abderazak Makri a indiqué que cette rencontre s'est caractérisée par *"un dialogue sérieux et responsable sur la situation politique, économique, régionale et internationale"*. Le président du MSP a aussi précisé qu'au cours du débat les deux parties sont parvenues *"à des points de convergences essentiels à même de permettre au pays de sortir de ses crises et de le préserver des différences menaces et d'aider à réaliser un changement démocratique qui bâtira des institutions fortes, efficaces et crédibles"*. Enfin les deux parties se sont entendues sur la poursuite du dialogue et le travail collectif partisan.

En d'autres termes il y aura certainement d'autres rencontres entre les deux partis. Selon les comptes rendus des deux parties il est évident que la crise politique que vit le pays a été au centre des débats. Le FFS de même que le MSP considèrent que le dialogue national est un impératif pour justement transcender cette crise multidimensionnelle. Le FFS, qui a tout l'air d'avoir tourné la page du Pacte de l'alternative démocratique (PAD) en quittant sans bruit ce groupement politique est revenu à sa principale revendication portant sur la nécessité de promouvoir un consensus national alors que le MSP, de son côté, n'a eu de cesse d'appeler à l'impératif de lancer un vaste dialogue pour parvenir à une solution à la crise. Notons que cette rencontre intervient dans un contexte politique marqué par ce qui semble une volonté du pouvoir d'aller vers des élections législatives anticipées comme l'attestent si bien les préparatifs qui vont bon train portant sur l'élaboration de la loi électorale.

K. H.

STATION CLIMATIQUE DE TIKJDA

Afflux de centaines de visiteurs

La station climatique de Tikjda à l'est de Bouira, a été prise d'assaut ce week-end par des centaines de touristes et visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays en quête de divertissement et de détente notamment en cette période de crise sanitaire, a constaté l'APS.

Depuis jeudi des centaines de touristes ont afflué vers ce site féérique culminant à plus de 1.400 mètres d'altitude pour passer le week-end et oublier les tracas de la semaine.

"Nous profitons de chaque week-end pour sortir ensemble en famille pour rompre avec la routine et changer d'air. Tikjda est très belle, nous avons l'habitude de venir ici chaque fin de semaine", a confié à l'APS Ouail, un trentenaire venu d'Alger. Le grand nombre de véhicules enregistré ce weekend a causé des embouteillages sur la route nationale 33 menant vers Tikjda, ce qui a obligé beaucoup d'automobilistes à poursuivre leur balade à pied pour arriver au Centre national de sport et de loisir (CNSLT). Malgré le froid et le peu de commodités à l'extérieur du CNSL en matière de structures de détente et de restauration, les touristes ont fait le choix de faire le déplacement rien que pour admirer la beauté des paysages féériques que leur offre Dame Nature.

Le CNSLT, qui dispose de 460 lits, ne propose que 50 % de ses capacités en raison du protocole sanitaire appliqué pour lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid 19. Pour la restauration, les

plats sont servis en chambre pour les familles de voyageurs accueillies.

A l'extérieur du Centre, une ambiance particulière règne. Visiblement, les familles et leurs enfants vivent le bonheur de découvrir la splendeur du site, dont certains pour la première fois.

"C'est magnifique. Tikjda est un joyau touristique que nous devrions tous préserver et promouvoir", a affirmé Nassim, un jeune visiteur venu d'Alger en compagnie de son ami Sid-Ali.

Rencontrés sur les lieux, beaucoup de visiteurs ont opté pour des randonnées, des pique-niques ainsi que des rencontres amicales et familiales autour d'un barbecue en pleine nature. Le plaisir partagé est unique, selon eux. *"Le bonheur que nous vivons ensemble autour de ces grillades et au milieu de cette nature nous fait oublier*

tout le stress et la fatigue qui rongent notre quotidien", disent-ils. La station de Tikjda n'a jamais connu un tel assaut depuis longtemps. Par ailleurs, l'afflux massif de visiteurs sur Tikjda, notamment en période hivernale, revêt une grande importance d'un point de vue touristique et économique. La promotion de cette destination nécessite plus d'efforts en vue de réaliser davantage de structures de détente et de tourisme pour en tirer profit.

La création de parkings gardés pour véhicules, la réhabilitation des remontées mécaniques de Tikjda, la réalisation d'une station de ski, ainsi que l'aménagement de circuits pour randonnées et pique-nique et de petites structures de repos en bis, sont les doléances les plus soulevées par quelques touristiques approchés par l'APS..

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

3 morts dont 1 enfant de 4 ans

Le monoxyde de carbone continue de faire des victimes. Vendredi, 3 personnes ont trouvé la mort dans les wilayas de Naâma et Médéa. Dans un village de Tlatet-Douairs, à l'est de Médéa, 2 personnes, âgées d'une vingtaine d'années, sont décédées après avoir été asphyxiées au monoxyde de carbone, rapporte l'APS. Les secouristes dépêchés sur les lieux n'ont pu que constater le décès de ces deux jeunes, malgré les tentatives de réanimation entreprises par ces secouristes. Dans la commune de Mécheria dans la wilaya de Naâma, la victime était un enfant de 4 ans. Il est décédé suite à une intoxication au monoxyde de carbone, tandis que sa mère et sa sœur ont été secourues, dans la nuit du jeudi à vendredi. L'enfant de 4 ans est décédé, après avoir été transféré par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital Frères-Chenafa de Mécheria qui a également reçu sa mère (21 ans) et sa petite sœur (10 mois) évanouies après inhalation de gaz émanant du chauffage de leur domicile.

NORMALISATION DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'ENTITÉ SIONISTE "Risque de guerre dans la région", selon Pierre Galand

Le président de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), Pierre Galand, a déclaré que *"le piège de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste dans le but d'imposer au monde la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, expose la région au risque d'un nouveau foyer de guerre"*.

Dans une lettre rendue publique mercredi, Pierre Galand, a soutenu qu'aux yeux du peuple marocain, *"le gouvernement marocain et le roi ont trahi la solidarité indéfectible de celui-ci avec les droits les plus légitimes du peuple palestinien à un État souverain avec El qods-Est pour capitale"*.

"Votre peuple n'acceptera pas le marchandage honteux du Sahara occidental contre Al Qods et sa grande mosquée Al-Aqsa. Les conseillers du roi, le Makhzen, ont pris le risque de mettre leurs privilèges et la couronne de leur chef en péril", a-t-il jugé.

Le président de l'Eucoco a estimé en outre, que *"le Maroc a fait entrer le loup dans la bergerie, car ni les États-Unis, ni Israël ne se soucient de l'avenir du Maroc (...) car vous êtes des pions dans leur stratégie globale et vous risquez vite d'en faire les frais"*. En tournant le dos à la légalité internationale, aux résolutions des Nations unies et à la charte de l'Union africaine (UA), *"le gouvernement marocain et le roi, bafouent les droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental. Or celui-ci, comme en 1974, lors des accords passés avec la puissance coloniale, l'Espagne, ne s'est pas laissé faire et il prit les armes à l'appel de son mouvement de libération nationale, le Front Polisario"*, a-t-il prévenu son amie marocaine.

Aujourd'hui, plus de 45 ans plus tard, insiste M. Galand, *"les Sahraouis ont clairement dit qu'ils ne se laisseraient pas faire. (...) les Sahraouis vont vous mener la vie dure jusqu'à l'obtention du respect de leur droit inaliénable à l'autodétermination"*.

Le président de l'Eucoco, ne doute pas, par ailleurs, que *"nombreux sont les démocrates du Maroc qui aspirent à la paix et qui peuvent mesurer le piège qui vous a été tendu et dans lequel vos gouvernants sont tombés"*.

"Les conseillers du roi, alléchés par l'offre américaine, ont vendu à votre pays un cadeau empoisonné, un risque de guerre et de déstabilisation qui aura un coût humain inacceptable", a-t-il poursuivi.

Enfin, M. Galand suggère de faire en sorte avec l'Union africaine, que *"l'Onu redevienne le cénacle où se déroulent des initiatives urgentes et audacieuses, conformes à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies, soient prises pour l'application aux Palestiniens et aux Sahraouis de leur droit à l'autodétermination sous contrôle international et qu'enfin ce droit soit respecté et appliqué"*.

MÉTRO D'ALGER

En attente du feu vert des autorités pour la reprise

Le métro d'Alger est fin prêt pour la reprise en attendant la permission de circuler des autorités. En attendant, un protocole sanitaire strict a été mis en place pour empêcher la propagation de la pandémie lors de la reprise des activités du métro. "On n'a pas de date précise pour la reprise de l'activité du métro d'Alger car c'est aux hautes autorités publiques que revient cette décision", a affirmé ce 16 janvier l'Entreprise du métro d'Alger (Ema) à l'APS.

Selon l'EMA, des exercices de simulations ont été effectués et toutes les mesures sanitaires et techniques ont été mises au point pour bien recevoir les voyageurs le jour "J".

Le métro d'Alger a mis au point des mesures de sécurité en direction des usagers et des employés afin d'éviter la propagation de la pandémie et ce au niveau des différentes stations ou à l'intérieur même des moyens de transport.

Répondant à une question concernant le motif du retard accusé par le métro d'Alger pour la reprise de ses activités et ce par rapport aux autres moyens de transport, l'EMA a tenu à préciser que ce "retard n'a rien à voir avec le changement de la société gérante tout en précisant", encore que la date de la reprise des activités "demeure entre les mains des autorités publiques".

La gestion du métro d'Alger a été confiée le 1^{er} novembre dernier à une entreprise 100 % algérienne (une filiale de l'EMA) après la fin du contrat liant l'EMA au partenaire étranger (RATP- El Djazaïr, filiale de la compagnie française RATP-Développement) qui est arrivé à son terme le 31 octobre dernier. Pour rappel, le gouvernement avait décidé le 31 décembre dernier, en application des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune, 0 et suite aux consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'autorité sanitaire, la reprise "progressive et contrôlée", dès le 1^{er} janvier 2021, des transports routiers sur les liaisons inter-wilayas (train, autocars et taxis), tandis que la reprise des autres modes de transport, à savoir le métro et le transport par câble (téléphérique), l'Exécutif avait décidé qu'elle se fera, dans une seconde étape, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

R. E.

DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS ET ABUS DE FONCTION À TEBESSA

Arrestation de la directrice d'une résidence universitaire

L'enquête sur l'affaire a démarré suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un détournement de quantités importantes de produits alimentaires, destinées à la restauration dans une résidence universitaire de la wileya de Tébessa.

PAR RANIA NAILI

La directrice et le magasinier d'une résidence universitaire dans la wileya de Tébessa ont été arrêtés pour leur implication dans une affaire de "détournement de fonds publics et abus de fonction". Les éléments de la "5^e sûreté urbaine de la wileya de Tébessa ont réussi à arrêter le directrice et le magasinier d'une résidence universitaire dans la même wilaya pour leur implication dans une affaire de détournement de fonds publics et abus de fonction", a indiqué un communiqué des mêmes services. Selon la même source,



"les deux mis en cause on été piégés et arrêtés en flagrant délit à bord d'un véhicule touristique. La fouille de ce dernier a permis la découverte et la saisie d'importantes quantités de produits alimentaires, composées, entre autres, de viandes rouges et blanches, 20 kilogrammes de sucre et 20 kilogrammes de haricots". L'enquête sur cette affaire a démarré suite à l'exploitation d'informations

faisant état d'un détournement de quantités importantes de produits alimentaires, destinées à la restauration dans une résidence universitaire de la wileya de Tébessa. "Après l'achèvement des procédures judiciaires nécessaires, les mis en cause ont été présentés auprès du tribunal de Tébessa, vendredi soir, et mis sous contrôle judiciaire", a conclu la même source.

R. N.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Les préparatifs pour le Ramadhan vont bon train

PAR IDIR AMMOUR

À l'approche du Ramadhan et avec la crise sanitaire, les craintes concernant la disponibilité des produits alimentaires de base sont réelles. Sachant que le pic de consommation pendant ce mois exige des préparatifs bien particuliers afin de satisfaire les demandes supplémentaires en matière de produits de première nécessité. C'est dans ce contexte que le ministre du Commerce s'est réuni cette semaine avec les représentants du ministère de l'Agriculture, des délégués des offices et des organisations professionnels ainsi que les associations des consommateurs. La réunion a permis de faire le point sur la situation en la matière. Selon le président de l'Anca, Hadj Tahar Boulouar, "il a été question, d'aborder trois volets essentiels en rapport avec la préparation du mois sacré". A ce propos, des débats ont porté sur "les moyens de

garantie de la disponibilité des produits en quantité suffisante lors du mois sacré, la garantie de la continuité du réseau de distribution et la prémunition contre sa rupture ainsi que le contrôle contre la spéculation, surtout s'agissant des produits les plus prisés durant le Ramadhan". Le ministère du Commerce s'est voulu rassurant. Il a assuré qu'il n'y a aucun souci à se faire pour l'approvisionnement du marché au cours du mois de Ramadhan qui se profile à l'horizon. Le ministère du Commerce a donné des assurances à ce sujet, affirmant que "l'approvisionnement sera normal et en quantités suffisantes et que la loi sera appliquée partout pour ce qui est de protéger les consommateurs contre tout éventuel abus". Sur ce dernier point, Boulouar fait observer que le ministère du Commerce a décidé "d'une intensification des contrôles contre toute forme de spéculation touchant les produits usités durant le mois sacré", at-il

noté. Selon Boulouar, durant le mois de Ramadhan, "tous les grossistes et tous les marchés de gros, ceux du détail et de proximité seront ouverts", une initiative pour garantir la continuité de la disponibilité des produits, soutient-il. Par ailleurs, le Ramadhan de cette année connaîtra deux nouveautés : la première concerne les soldes pour les produits de vaisselle, l'électroménager et les produits alimentaires, et la seconde concerne l'organisation de foires au niveau local. A propos des foires, il expliquera qu'il est "question d'une foire dans chaque commune et qui durera tout le mois de Ramadhan". Par ailleurs, et selon des représentants du ministère de l'Agriculture, "on s'attend à une production abondante de fruits et légumes, compte tenu des importantes précipitations, donc à une stabilisation des prix des fruits et légumes".

I. A.

ÉCOLES PRIMAIRES

Les directeurs remontent au créneau

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le Syndicat national des directeurs d'écoles primaires (Snadep) est en ébullition. Il souligne dans un communiqué rendu public que les revendications formulées il y a des mois ne sont pas totalement satisfaites.

Le syndicat informe dans son communiqué que "les directeurs des écoles primaires doivent être respectés dans leur mission de défendre la corporation en tant que partenaires sociaux" en s'insurgeant contre "l'indifférence de certains directeurs de l'Éducation qui ne veulent pas écouter nos doléances et doivent respecter la dignité des

directeurs des écoles dans leurs missions et prérogatives. Nous voulons que nos revendications soient satisfaites", martèlent-ils. A titre d'illustration, les directeurs des écoles primaires estiment que "la vente de livres scolaires n'est pas inscrite comme prérogative dans les tâches des directeurs d'écoles".

Ces derniers sont voués "à s'occuper des tâches sociales qui incombent à d'autres parties et il faudra à ce titre nommer des attachés administratifs ou des suppléants pour le faire et créer en même temps des points de vente au niveau national". Une autre revendication à laquelle tient le syndicat est celle "de faire revenir l'école pri-

maire comme une institution éducative en la séparant des APC". Cette formulation a été inscrite auparavant dans l'agenda des revendications où il est question "d'écarter les communes de la gestion des écoles primaires". Tout comme la question des logements de fonction dont une partie est occupée par des indus-occupants et qui n'ont aucune relation avec le secteur de l'Éducation.

Sur ce fait, le syndicat a établi une liste de ces logements qui reviennent de droit aux directeurs d'écoles à travers le territoire national. En même temps, ils demandent la restauration de ces logements qui sont dans un piteux état. Le syndicat, qui n'en

est pas à sa première sortie, exige de la tutelle que des "réunions d'ordre uniquement pédagogique et administratif doivent se faire avec la tutelle" estimant "que le syndicat doit être libre dans son exercice et aucune pression ne doit s'exercer sur lui". Sur la situation sanitaire du Covid-19, le syndicat indique que "la responsabilité doit être partagée" et que le "suivi sanitaire des écoles doit se faire minutieusement afin de détecter des cas suspects de contamination". Il semble ainsi qu'en cas de toute présence de cas avérés de virus, l'école doit être fermée et mise en quarantaine selon les dispositions prises par les autorités.

F. A.

RECONDUCTION DU CONFINEMENT À DOMICILE

29 wilayas du pays concernées

Le gouvernement a décidé, jeudi dernier, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la prorogation à partir de samedi du confinement à domicile de 20h à 5h du matin dans 29 wilayas du pays.

Cette mesure de prévention a été prise au titre du "dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19)", indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a décidé la prorogation des mesures de prévention au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus, et soutenue par la démarche basée sur la prudence et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics, ces mesures visent à proroger le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique. Ces mesures se déclinent comme suit :

Confinement partiel à domicile

La prorogation de la mesure de confinement partiel à domicile de 20h jusqu'au lendemain à 5h du matin est applicable pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum el-Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouïra, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdès, El-Tarf, Tissemsilt, Souk-Ahras, Tipaza, Aïn-Témouchent et Relizane.

Wilayas non concernées

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamanrasset, Tiaret, Djelfa, Saïda,



Skikda, Ouargla, El-Bayadh, Illizi, Bordj-Bou-Arréridj, Tindouf, El-Oued, Khenchela, Mila, Aïn-Defla, Naâma et Ghardaïa. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination. Ces mesures de confinement sont applicables, à compter du samedi 16 janvier 2021, pendant une durée de 15 jours.

Services de transport public

La continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50 % des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

La continuité des services de transport routiers de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places et ce, dans le strict respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires spécifiques élaborés pour chaque mode de transport et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. Les services de sécurité veilleront au respect des mesures de prévention et de pro-

tection et des protocoles sanitaires adoptés pour chaque mode de transport par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants.

Activités sociales et économiques

La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours, des marchés de vente des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national.

La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes :

Salles omnisports et salles de sport

Les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages. La prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement. La prorogation de la mesure de limitation, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19h. L'ouverture progressive et contrôlée des centres culturels et des maisons de jeunes, sous réserve du strict respect des protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

Toutefois, les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif

de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

Regroupements et rassemblements publics

La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.

La prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements. Enfin, le gouvernement réitère ses appels à la prudence et à la mobilisation des citoyens pour poursuivre, sans relâche, la lutte contre la propagation de cette épidémie et relever ce défi sanitaire."

BILAN CORONA 230 nouveaux cas et 4 décès en 24 heures

Deux cent trente (230) nouveaux cas confirmés de coronavirus ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures. Cont quatre vingt-cinq (185) guérisons ont été également inscrites au bilan de la journée du samedi 16 janvier. Quatre (4) décès ont été malheureusement déplorés au cours de la même période en Algérie. Le bilan quotidien a été rendu public, ce samedi à Alger, par le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le docteur Djamel Fourar.

Le porte-parole du Comité scientifique a tenu, pour la même occasion, à souligner que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant "l'obligation du respect du confinement et du port du masque".

VACCINS ANTI-CORONAVIRUS

Population concernée, immunité collective...

L'Algérie recevra avant la fin janvier 2021 un lot de 500.000 doses de vaccin russe Spoutnik V et un autre lot d'un vaccin chinois anti-coronavirus. En attendant, les préparatifs de la campagne de vaccination avancent, si l'on se réfère aux déclarations de plusieurs membres du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie en Algérie. L'objectif, répète-t-on, est d'atteindre le seuil de l'immunité collective pour ralentir considérablement, voire éradiquer, la circulation du virus dans le pays.

"L'immunité collective est atteinte lorsque 60 à 70 % de la population a déjà développé des anti-corps face à un virus, en ayant été soit affectée soit vaccinée. Cela réduit ainsi la circulation du virus entre les 40 ou 30 % de la population restante avant de l'éradiquer totalement", a

expliqué le président de l'Ordre national des médecins.

Il explique ainsi la décision des autorités de vacciner jusqu'à 70 % de la population, considérant que ce taux est un "objectif dans le temps".

C'est "une course contre la montre", estime le professeur Bekkat Berkani.

Le professeur Ryad Mehyaoui a rappelé d'autres détails au quotidien arabophone Ennahar. Il a fait savoir que "la campagne de vaccination débute le lendemain de la réception du vaccin". Une opération qui durera tout au long de 2021. Il a également ajouté que "la vaccination s'effectuera en deux étapes avec une intervalle de 3 à 4 semaines". L'Institut Pasteur d'Alger se chargera de "la distribution, du stockage, du transport et de la logistique", a fait savoir le professeur Lyas Rahal, directeur

des services de santé au ministère de la Santé, et membre du Comité scientifique, dans une déclaration à la Radio algérienne.

Les vaccins russe et chinois "adéquats"

Le professeur Mehyaoui a expliqué à son tour le choix de l'Algérie de choisir le vaccin Spoutnik V et le chinois CoronaVac. Cité par Ennahar, il a expliqué que ces deux vaccins, qui "partagent une même composition", s'adaptent "à l'environnement du pays". Avant-hier, le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid, expliquait le choix des vaccins à Russia Today par plusieurs critères, citant la température, la manière de conservation ou encore la facilité de l'usage.

DÉTECTION DU COVID-19 Un test ultra rapide conçu en Russie

Un nouveau test qui détecte le coronavirus en environ une heure et demie a été développé à l'Institut d'épidémiologie de l'agence sanitaire russe, a annoncé Vassily Akimkine, directeur de l'établissement. "Notre institut, avec des spécialistes d'autres instituts, a développé et expérimenté un test basé sur l'amplification isotherme à boucles, qui permet de réduire le temps d'étude de trois à quatre fois", a-t-il annoncé, ajoutant que sa "sensibilité et sa spécificité ne sont pas inférieures à celles des tests PCR classiques. Et le temps de détection du virus prendra ainsi de 60 à 90 minutes". M. Akimkine a également indiqué que dans les prochains jours, un test pour identifier le variant britannique du Covid-19 sera envoyé à l'enregistrement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
BUREAU DE MARCHÉ PUBLIC
N° MATRICULE FISCAL DE LA DRE DE TAMANRASSET : 099011019011047

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset, informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2020 paru dans Les quotidiens : Midi Libre du 12/10/2020 et Sada Elcherouk du 12/10/2020, portant sur :

Réalisation, Equipement et Raccordement des forages à Tazrouk et In Guezzam

Lot N°01 : Réalisation, Equipement et Raccordement de 280 ml forages à Hassi Tiririne(02)
Lot N°02 : Réalisation, Equipement et Raccordement de 350 ml forages à In Guezzam
Lot N°03 : Réalisation, Equipement et Raccordement de 600 ml forages à Tamdjawet
Lot N°05 : Réalisation, Equipement et Raccordement de 300 ml forages à In Tabarkat

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire de projet comme suit :

Lot N°01 : ETBH Hadj Ibrahim Messaoud N° : Matricule fiscal : 198411010023057
Lot N°02 : HITA ABDELLATIF N° : Matricule fiscal : 197930130048822
Lot N°03 : EURL SEM DRILL N° : Matricule fiscal : 001944076481162
Lot N°05 : MERFFOUA MOUSSA N° : Matricule fiscal : 197203010085047

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et financiers suivants:

LOTS	Entreprise	Note de l'offre technique				L'offre financière Montant En TTC .DA	Observation
		Délai	Moyen Matériel	Moyen Hum	Note technique		
Lot N°01	ETBH Hadj Ibrahim Messaoud	04 Mois	55	12	67	45.931.858.00 DA	Moins disant
Lot N°02	HITA ABDELLATIF	04 Mois	65	33	98	45.579.580.00 DA	Moins disant
Lot N°03	EURL AURES DRILL	08 Mois	65	16	81	125.611.640.00 DA	Moins disant
Lot N°05	MERFFOUA MOUSSA	04 Mois	55	23	78	58.308.572.00 DA	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, de se rapprocher du service marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les recours éventuels concernant cette décision d'attribution provisoire doivent être formulés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

Midi Libre n° 4177 - Dimanche 17 janvier 2021 - Anep 2116 000 968

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE
DE BENI MESSOUS

NIF: 0986 1632 92 041 26

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Le CHU de Beni-Messous informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2020 portant sur travaux de réhabilitation et le réaménagement des services de chirurgie générale et ophtalmologie du CHU Beni Messous

lot n°03 : fluides médicaux.

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- MIDI LIBRE en date du 25/11/2020
- العتوار الميني en date du 25/11/2020
- Le BOMOP en date du 25/11/2020

A l'issue des délibérations de la commission d'évaluation des offres et en application du système de notation fixé à l'article 25 du cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

SOUSSIONNAIRE	Note technique	Montant de l'offre -TTC	Observation
SARL AZUR MATERIEL MEDICAL NIF:000416096567243	50/50	20 380 475,50 DA	L'offre la moins disante

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et offre financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la partie contractante dispose d'un délai de dix « 10 » jours à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, le portail des marchés publics où le bulletin des opérateurs des marchés publics, pour introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics, sise au Ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme Hospitalière (El Madania Alger), Dépassant ce délai toute réclamation ou protestation sera considérée comme nulle et non avenue.

Le Directeur Général

Midi Libre n° 4174 - Dimanche 17 janvier 2021 - Anep 2116 000 901

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
BUREAU DE MARCHES PUBLICS
N° MATRICULE FISCAL DE LA DRE W DE TAMANRASSET :
099011019011047

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'UN MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset, informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2020 paru dans les quotidiens :

SADA EL YOUN du 09/11/2020 et Midi libre du 15/11/2020, portant sur Alimentation en Eau Potable Zone ABLKANE commune In Guezzam

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire du projet suivant :

- Alimentation en Eau Potable Zone ABLKANE commune In Guezzam

Groupe Sarl Tahraoui (Sarl ETPH Tahraoui+ Sarl Tahraoui)

N° : Matricule fiscal : Chef de Fil 000607019005650

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et financiers suivants:

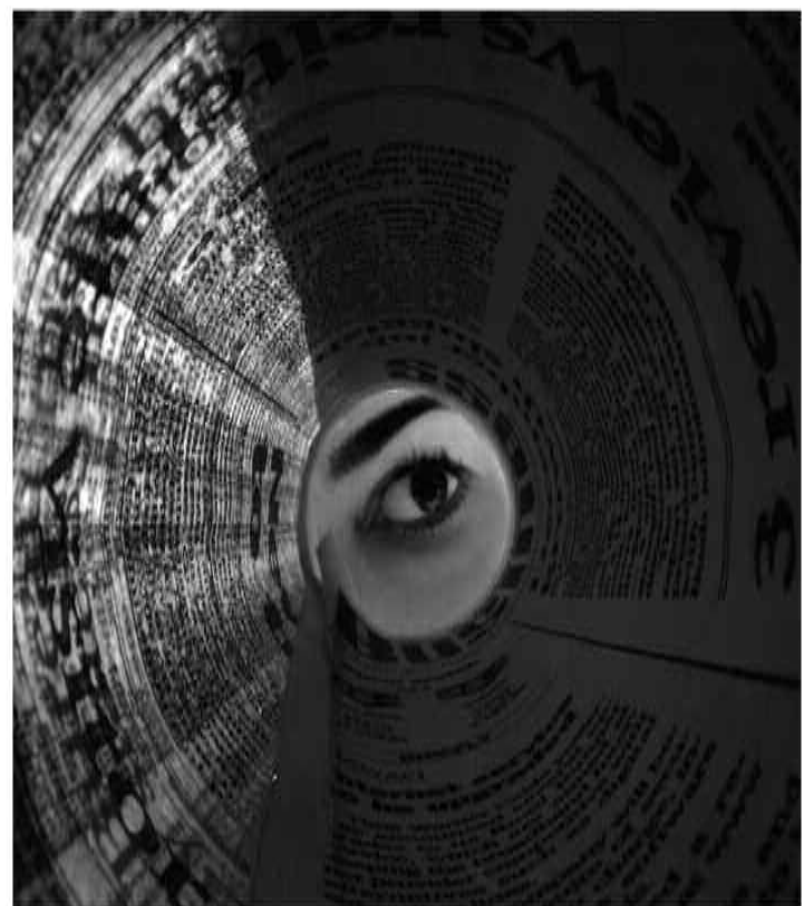
Entreprise	Note de l'offre technique						Montant de L'offre financière En TTC .DA	Observa
	Délai		Moyen Matériel	Moyen Hum	Méthodologies Des travaux	Note technique		
	Délai	Note						
Groupe Sarl Tahraoui (Sarl ETPH Tahraoui+ Sarl Tahraoui)	13 Mois	10	25.33	26	05	66,33	877 137 552 ,20 DA	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, de se rapprocher du service marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les recours éventuels concernant cette décision d'attribution provisoire doivent être formulés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

Midi Libre n° 4174 - Jeudi 17 janvier 2021 - Anep 2116 000 982

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Une... adolescente
vendue aux enchères
sur *Facebook*

Mobilis, avantages et prix imbattables grâce à l'offre Pixx !

Mobilis, l'opérateur dont le nom a toujours collé aux post-payés est désormais connu par ses multiples offres destinées aux particuliers.



**Câble sous-marin
Alval/Orval,
mise en exploitation
effective**



Mobilis, avantages et prix imbattables grâce à l'offre Pixx !

Mobilis, l'opérateur dont le nom a toujours collé aux post-payés est désormais connu par ses multiples offres destinées aux particuliers.

Dans le but de répondre à tous les besoins et satisfaire un grand nombre d'abonnés, l'opérateur public de téléphonie mobile a lancé, l'année dernière, l'offre "Pixx" au profit de ses clients prépayés. Au prix de 200 DA, vous pouvez profiter et pleinement de l'offre PixX aux divers plans 50 / 100/500/1.000/2.000, dotée de 100 DA de crédit de bienvenue, ainsi qu'une tonalité naghmati offerte. Que demandez de plus ?! En plus de la souscription à la tonalité naghmati qui est gratuite, Mobilis vous propose les meilleurs prix sur le marché. En effet, l'appel vers tous les réseaux est de 3.98 DA, le SMS vers tous les réseaux est de 5 DA et 15 DA le



SMS vers l'international. Concernant les clients qui achètent un des plans PixX 500,1.000

ou 2.000, ils auront accès aux Pass internet à des prix avantageux. A noter enfin que l'achat des pass

se fait à travers le menu *600#, l'application MobiSpace ou l'interface web.

Mobilis, partenaire du HCA pour les festivités de Yennayer

Mobilis a accompagné le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), dans l'organisation des festivités nationales et officielles du Nouvel An amazigh "Amenzu n Yennayer 2971/2021", qui se sont tenues du 8 au 12 janvier dans les communes de Menaâ et de Bouzerina dans la wilaya de

Batna. Fête ancestrale commune à tous les peuples d'Afrique du Nord, Yennayer est célébré officiellement chaque 12 janvier en Algérie depuis 2018. La célébration du Nouvel An berbère a connu l'organisation de plusieurs activités riches et variées, mettant en évidence la

dimension culturelle, artistique et historique amazigh et montrant la richesse du patrimoine culturel immatériel. La clôture des festivités s'est faite à Alger le 12 janvier, au centre international des conférences Abdelatif- Rahal, par une cérémonie de remise du Prix du président

de la République de la langue et de littérature amazighes. Mobilis, entreprise citoyenne, célèbre Yennayer dans sa dimension nationale, caractérisé par la richesse et la diversité de ses expressions culturelles et ses manifestations festives les plus authentiques.

Téléphonie mobile : La portabilité des numéros bientôt appliquée

Un projet de décret relatif à la portabilité des numéros (possibilité pour un abonné de conserver son numéro de téléphone en changeant d'opérateur) est "en voie de finalisation", a révélé le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, dans un entretien à l'APS. "Le décret relatif à la portabilité des numéros est en cours de finalisation. La première mouture est déjà soumise à l'appréciation du régulateur (Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques), puis elle sera transmise au secrétariat général du gouvernement", a précisé le ministre. La portabilité des numéros "offre à l'abonné le droit de conserver



son numéro de téléphone lorsqu'il change d'opérateur, permettant ainsi de faire jouer la concurrence entre les opérateurs de téléphonie mobile en offrant plus de choix aux abonnés", a-t-il expliqué.

Pour rappel, M. Boumzar avait procédé en juin 2020 à l'installation d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'une feuille de route visant la concrétisation des dispositions de la loi

Kaspersky a fait échouer 95.000 attaques électroniques contre l'Algérie

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, jeudi 7 janvier que "la société Kaspersky a fait échouer 95.000 attaques électroniques contre notre pays, classé en 2018, premier pays arabe et 14^e au monde à être exposé aux attaques électroniques." Il a ajouté que "le site Facebook a été démantelé, en novembre 2020, sept réseaux activant en faux comptes et pages dans cinq pays dont le Maroc". Dans un entretien accordé au site électronique Dzaïr News, le ministre a indiqué que l'Algérie, l'un des pays les plus exposés à la cybercriminalité, est capable de faire face aux différentes formes de la cybercriminalité grâce à ses moyens juridiques et ses potentialités humaines et matérielles. "L'Algérie est capable, grâce à ses moyens juridiques et ses potentialités humaines et matérielles, de faire face aux différentes formes de cybercriminalité. L'opérateur public 'Algérie Télécom' a créé un centre opérationnel de cybersécurité visant à contrer toutes les attaques électroniques ciblant l'ensemble des structures de l'entreprise", a-t-il assuré. Le ministre a précisé que "cette guerre électronique - malveillante -, connue de tous, est contrée au moment opportun et avec l'efficacité nécessaire par les médias nationaux publics et privés, en sus de la réponse des citoyens aux destructeurs de l'Algérie sur les réseaux sociaux". Il a exprimé le souhait de voir les sites électroniques, qui seront créés en vertu du décret exécutif sur l'activité des médias sur internet, participer avec force à la lutte contre les attaques électroniques contre l'Algérie et contre toute atteinte à la liberté et la dignité d'autrui.

Démantèlement de la plus vaste plateforme du "Darknet" mondial

Le "plus vaste" site de vente de drogues, de faux papiers ou encore de fausse monnaie, hébergé sur le Darknet, a été démantelé et son responsable présumé arrêté, a annoncé mardi 12 janvier le parquet de Coblenze en Allemagne. L'opérateur présumé de "DarkMarket", présenté par les enquêteurs comme le "plus vaste" point de vente du monde, un Australien de 34 ans, a été interpellé ce week-end à la frontière germano-danoise, précise le parquet dans un communiqué. Il a été placé en détention provisoire. "Plus de 20 serveurs en Moldavie et en Ukraine ont également été saisis", ajoute le parquet, qui a mené ses investigations pendant "des mois" avec les policiers du service central d'enquêtes criminelles d'Oldenburg. Les polices de plusieurs pays, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Danemark, la Moldavie et l'Ukraine, ont également été mises à contribution. La plateforme a été démantelée lundi après l'arrêt des serveurs. Pour les enquêteurs, DarkMarket était "sans doute la plus vaste place de marché du monde sur le Darknet, avec près de 500.000 utilisateurs et plus de 2.400 vendeurs". "Au total, au moins 320.000 transactions y ont été effectuées", réglées en cryptomonnaies Bitcoins et Monero. Leur montant total pourrait s'élever, selon le parquet de Coblenze, à 140 millions d'euros. Cette plateforme était "principalement utilisée pour la vente de drogues en tous genres", précise le parquet. De la fausse monnaie, des données de cartes de crédit volées ou falsifiées, des cartes Sim anonymes ou encore des virus informatiques y étaient aussi en vente. Les données saisies doivent désormais permettre, prévient le parquet, d'ouvrir de nouvelles pistes d'enquêtes vers des revendeurs, des modérateurs et des clients".

Câble sous-marin Alval/Orval, mise en exploitation effective

Le système de câble sous-marin en fibre optique Alval/Orval, reliant Alger et Oran à Valence en Espagne, est opérationnel et sa mise en exploitation effective permettra à l'Algérie de disposer, à terme, d'une capacité allant jusqu'à 40 téraoctets, soit près de 20 fois les besoins actuels du pays, améliorant, ainsi, de manière sensible le débit internet.



Le système, qui devait être lancé en décembre 2019, n'a été mis en service que le 31 décembre 2020 à cause "de contraintes d'ordre financier, juridique, administratif et technique". Le nouveau système devrait permettre de gérer "efficacement" le flux d'Internet entrant et sortant de l'Algérie, le transfert de Data tout en augmentant la vitesse et le flux d'informations vers l'Algérie, mais aussi les capacités de connexion à domicile et dans les entreprises. Orval/Alval vient renforcer les deux autres liaisons sous-marines passant par

Annaba, dont Medex d'une capacité atteignant les 2 téraoctets, et d'un 3^e câble Alpal 2 passant par Alger via Palma Di Mallorca avec un débit de 85 gigas, jugés "insuffisants". Le câble sous-marin à fibre optique Alval (Alger-Valence) et Orval (Oran-Valence) relie précisément le réseau de communication national, à partir de la station d'El-Djamila à Alger et celle d'Oran, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence. Sa longueur dépasse les 770 kilomètres de fibre optique sous la mer.

La longueur totale du câble sous-marin est de

800 kilomètres, dont 770 kilomètres ont été posés sous la mer. Le projet Orval/Arval a été inscrit au titre du plan Orsec dans le cadre de la sécurisation du réseau national de communication, suite à l'incident l'ayant marqué durant les années 2000, alors que l'Algérie disposait d'une seule voie internationale de communication en fibre optique.

Le débit internet minimum augmentera de 4 à 8 Mégas

"Nous allons augmenter le débit internet minimum. L'objectif à court terme est

d'arriver à un débit minimum de 4 à 8 mégas pour que le citoyen puisse accéder à des services à valeur ajoutée comme la VOD (Video On Demande) et la vidéo haute définition", a indiqué le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. Interrogé sur la "lenteur du débit" dont se plaignent les abonnés, M. Boumzar a dit "comprendre les désagréments causés aux consommateurs", faisant savoir que tous les moyens ont été mobilisés pour améliorer le débit. Il a rappelé, à cet égard, les actions majeures entreprises par

l'Algérie dont la consolidation de la bande passante internationale avec la mise en service, fin 2020, du câble sous-marin en fibre optique Orval/Alval, d'une capacité pouvant atteindre les 40 téraoctets, soit près de 20 fois les besoins actuels du pays, ajouté à cela les 3 autres liaisons sous-marines, déjà, en exploitation. L'Algérie est en train, également, de moderniser la partie accès en supprimant définitivement le système TDM (technologie utilisant le câble en cuivre), que le ministre a qualifié d'"archaïque".

Djezzy, du contenu algérien à travers le service "Nokta"

Djezzy depuis des années travaille d'arrache-pied pour satisfaire ses clients. L'opérateur ne lance pas uniquement des offres au profit de ses clients, mais crée également du contenu. De nouveaux services ont vu le jour à l'instar de "Nokta" qui offre un contenu divertissant algérien composé de deux thèmes "Blague" et "Boukala". Pour la partie "Blague", Djezzy offre la possibilité d'écouter un contenu humoristique algérien raconté par deux humoristes algériens, Salim Alak ou Djamel Da. Deux jeunes nouveaux talents qui percent sur la scène culturelle algérienne. A

travers cette action, l'opérateur de téléphonie mobile soutient ces nouveaux talents en leur faisant de la pub à travers ce service. La deuxième partie concerne "Boukala" : ce thème inclut le contenu boukalattes algériennes. Le Service "Nokta" est accessible en appelant le 413 suivi d'une sélection de contenu à écouter ou en envoyant au 413 un SMS avec le mot clé "Nokta" ou "Boukala" pour recevoir un contenu sous format texte. La tarification fixée pour ce service est de 40 DA/ SMS et 50 DA/ minute pour le numéro court.



Disney dévoile une incroyable application de réalité augmentée !

Des chercheurs de Disney et de l'École polytechnique fédérale de Zurich ont été à l'origine d'une application permettant d'interagir avec la réalité augmentée, et ce grâce à un rayon numérique créé par un projecteur portable. Ce concept nommé MotionBeam a inspiré une toute nouvelle application baptisée PuppetPhone, comme l'explique un communiqué de Disney Research. Bien que plutôt simpliste, la base de l'application PuppetPhone s'avère très intéressante, dans la mesure où il est possible de contrôler des personnages – de façon intuitive – comme s'il était question de marionnettes. Ainsi, en fonction des mouvements que l'utilisateur effectuera avec son smartphone, le personnage s'animerait. Par exemple, si le smartphone bouge vers la droite, le personnage se déplacera dans le même sens et si l'appareil bouge vers le haut, le même personnage se mettra à flotter dans les airs !



Facebook utilisé pour vendre une... adolescente aux enchères



Reuters rapporte l'histoire d'une féroce vente aux enchères pour remporter le droit d'épouser une jeune fille de 17 ans vivant au Soudan du Sud. Le post est apparu sur le réseau et n'a été supprimé qu'après le mariage de la jeune fille en question, semble-t-il. Selon un porte-parole de Plan international, un groupe qui défend les droits des femmes, le post est devenu viral au Soudan du Sud, tout le monde était au courant, et il a pourtant fallu attendre de longs jours avant que Facebook n'agisse. La réponse de Facebook est la suivante, très laconique : *"Toute forme de trafic humain – que ce soit via des posts, des pages, de publicités ou des groupes – est interdite sur Facebook. Nous avons supprimé le post et désactivé de manière permanente le compte de la personne qui a posté cela sur Facebook."*

Un patch qui vous prévient quand vous sentez... mauvais

Un sprint pour attraper le bus, un bureau surchauffé ou une balade en plein soleil... et si votre transpiration devenait gênante sans que vous en ayez conscience ? C'est pour répondre à cette angoisse existentielle qu'Unilever, propriétaire notamment des marques de déodorant Axe, Dove ou Rexona, a financé un projet de patch à coller sur la peau avertissant en cas d'émanations désagréables. Ce dernier, relié à une application smartphone, envoie alors une alerte suggérant de se rafraîchir les aisselles.

Pour ce projet, Unilever s'est allié avec le fabricant de puces, Arm, qui a développé le circuit intelligent, PragmaticIC, pour les circuits flexibles, et le système de transmission sans fil, et l'université de Manchester, pour déterminer le cocktail de substances chimiques pouvant donner des odeurs corporelles désagréables. Les capteurs sont fabriqués à partir de semi-conducteurs organiques modifiés chimiquement pour réagir à différents signaux gazeux.



La publicité pour la Lexus ES écrite par une... IA

Un court métrage intitulé "Driven by intuition" démontrer qu'hommes et machines peuvent travailler en symbiose pour une expérience de conduite décuplée. Dans cette vidéo, c'est l'idée d'une collaboration entre l'homme et la machine qui est exposée. Le script est une création d'une IA conçue par Visual Voice en collaboration avec The & Partnership London et avec l'aide des outils IBM Watson. L'intelligence artificielle a aussi

été entraînée avec pas moins de 15 ans de publicités primées et un cours particulier sur ce qui permet de toucher véritablement le spectateur. À la réalisation, Kevin Macdonald, récompensé par un Bafta et un Oscar. On y voit une Lexus ES dans un laboratoire, son créateur la larme à l'œil quand il la voit partir pour un crash test. Finalement, heureusement, la voiture réussit à fuir.



L'IA à la rescousse pour numériser les archives du New York Times



Les journaux étaient le moyen principal par lequel les gens apprenaient ce qui se passait dans le monde. Beaucoup de ces informations ont été écrites sur des supports physiques et il est difficile d'utiliser certaines photographies imprimées, Google espère utiliser sa plateforme d'IA pour numériser ces informations, à ce titre il collabore avec le New York Times. 5 à 7 millions d'images sont aujourd'hui stockées en sous-sol, certaines datant même du 19^e siècle. Avec l'utilisation de l'intelligence artificielle de Google, ces informations peuvent non seulement être numérisées, mais le texte accompagnant les images aidera également à fournir un contexte à la photo, ce qui leur permettra d'être cataloguées et triées automatiquement. Il sera plus facile d'essayer d'accéder à ces archives, elles pourront être consultées en fonction de la manière dont elles ont été archivées, à l'aide du système d'intelligence artificielle de Google.

Un scanner 3D permet de voir l'intérieur du corps humain tout entier

Ses premières images sont impressionnantes. L'Explorer - un scanner XXL combinant la tomographie par émission de positons (TEP), permettant de visualiser le fonctionnement d'un organe, et la tomographie par rayons X (CT), qui reconstruit des images en coupe à 360° - vient d'être présenté par l'université de Californie-Davis (UC Davis). Cet appareil est le premier à pouvoir capter en temps réel ce qui se passe à l'intérieur du corps humain entier en une seule image, par exemple le trajet d'un médicament à travers les différents organes.

L'Explorer génère une visualisation en 3D et simultanée de l'ensemble du corps humain en moins d'une seconde. L'Explorer est capable de délivrer une image en moins d'une seconde, 40 fois plus rapidement que les scanners PET actuels. En moins de 20 à 30 secondes, on obtient ainsi une image intégrale du corps humain, ce qui permet de diviser par 40 l'exposition aux radiations.



EL-TARF, SAISON AGRICOLE 2019/2020

Hausse de la production d'arachides

Pratiquée principalement à travers les zones sablonneuses de Berrihane, Oum-T'boul, El-Kala et El-Frine, la culture d'arachide a connu, en 2020, une amélioration de son rendement en dépit de la baisse de la superficie consacrée.

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya d'El-Tarf a en effet enregistré une hausse de la production d'arachides au titre de la saison agricole 2019/2020. "9.180 quintaux ont été enregistrés contre 8.960 quintaux au cours de la saison précédente", a indiqué le directeur local des services agricoles, Kaddour Ayad à l'APS. Pratiquée principalement à travers les zones sablonneuses de cette wilaya frontalière, Berrihane, Oum-T'boul, El-Kala et El-Frine notamment, la culture d'arachides a connu, cette année, une amélioration positive de ses rendements en dépit de la baisse de sa superficie, estimée à 745 hectares, comparativement à l'exercice précédent durant lequel il a été consacré pas moins de 800 hectares. Contrairement à la saison écoulée durant laquelle les conditions climatiques, marquées par la chute de pluie ayant favorisé la croissance des mauvaises herbes ayant influé négativement sur les rendements, la production actuelle d'arachides a été meilleure en dépit de la conjoncture sani-



taire. Pour la saison agricole 2020/2021, la production prévisionnelle d'arachides est de l'ordre de 9.500 quintaux, à réaliser sur une superficie prévisionnelle de 800 hectares, a, par ailleurs, fait savoir l'APS, indiquant que Issam Guitari, président de l'association chargée de la labellisation des cacahuètes d'E-Tarf, créée récemment, a précisé que "plusieurs familles de cette région, qui entament la cueillette des gousses arrivées à maturité dès la fin du mois d'août chaque année, soit après une période de 6 mois de croissance, accomplissent ce travail à la main", affirmant que "toute opération nécessaire à la culture des arachides est réalisée par une main d'œuvre locale maîtrisant les techniques manuelles nécessaires". Issam Guitari, lui-même producteur d'arachides dans la localité de Berrihane, a déclaré que "depuis la plantation et jusqu'à la cueillette des

arachides de cette région, les fellahs doivent s'armer de beaucoup de patience pour achever la série d'opérations nécessaires le plus tôt possible pour éviter les mauvaises surprises à l'origine notamment de leur pourrissement", rappelant, dans ce contexte, qu'une fois "cueillies et nettoyées, les arachides sont débarassées de leurs impuretés et séchées avant leur orientation vers le marché". Les efforts sont actuellement focalisés pour labelliser les cacahuètes d'El-Tarf et permettre à ce produit de connaître sa véritable vitesse de croisière, l'agrément est en cours de validation au niveau de la Drag. Les savoureuses cacahuètes de cette wilaya gagneraient à être valorisées par une modernisation des moyens d'irrigation et le recours à la mécanisation qui contribueront certainement à l'amélioration des rendements.

B. M.

ORAN, SOLIDARITÉ EN TEMPS DE PANDÉMIE SANITAIRE

Aide et soutien aux personnes sans abri

La crise sanitaire du coronavirus avec ses lourdes restrictions n'a pas découragé l'élan de solidarité, qui se manifeste à Oran par une large implication des associations présentes sur le terrain pour apporter aide et soutien aux personnes sans abri, hébergées au Samu social, mais aussi assistées pour s'insérer dans la société lorsqu'elles n'ont pas été accompagnées pour retrouver leurs familles.

A chacun son histoire, sa détresse, son désespoir : Amar D., 65 ans, a trouvé récemment refuge dans le centre d'hébergement du Samu social. Cet ex-menuisier, a été tout simplement rejeté par les siens pour se retrouver, du jour au lendemain, à la rue. Son calvaire a duré 8 longs mois.

"Je suis de Frenda. Après mon divorce, je me suis retrouvé à la rue. Après avoir fait presque tous les petits hôtels de la ville, les hammams et les dortoirs, je me retrouve basculé dans un autre monde, celui de la précarité, à la limite de la déchéance", raconte-

t-il non sans émotion. Pour K. Mounir, originaire d'Oued-Rhiou, demeurer longtemps dans cette structure d'accueil, n'est pas une solution. Il ne désespère pas de trouver un emploi "afin de recouvrer ma dignité", comme il le dit, remerciant dans la foulée les anonymes qui passent régulièrement au centre pour apporter soutien et réconfort.

Kheira, une pensionnaire de 37 ans, avait tout d'abord livré une forte résistance aux équipes du Samu social. Désormais, elle se dit "chanceuse de dormir au chaud et en sécurité".

L'établissement abrite actuellement près d'une soixantaine de pensionnaires, soit la moitié de ceux ayant été accueillis durant les premiers mois du confinement, en raison de leur situation de précarité imposée par la Covid-19, cette pandémie qui a contraint la fermeture de toutes les structures et la paralysie des moyens de transport. C'est aussi le cas de cette vieille dame de 82 ans, qui s'est

retrouvée subitement dans la rue, en danger moral avant d'être recueillie par les équipes du Samu social, en attendant d'être dirigée vers Diar-Errahma.

Après 14 jours de confinement, les pensionnaires sont automatiquement dirigés vers d'autres structures d'accueil, comme les foyers mixtes réservés aux personnes âgées de 65 ans et plus, ou Diar-Errahma. Tous les efforts sont déployés, ces derniers temps, pour trouver une solution à leur situation, comme en témoigne le nombre de personnes insérées socialement dans les chantiers de construction avec hébergement sur les bases de vie, ainsi que d'autres désirant retrouver leur vie familiale.

9 personnes ont été hébergées à Diar-Errahma, malgré ce contexte exceptionnel de restrictions imposées par le confinement.

APS

BECHAR Opération d'ensemencement de poissons de Gambusie

Une opération d'ensemencement d'alevins de gambusie (*Gambusia affinis*) dans les barrages et autres plans d'eau à travers le pays sera lancée prochainement, sous le pilotage des directions locales du secteur de la pêche et des ressources halieutiques. Le secteur va entamer prochainement une opération nationale d'ensemencement dans différents sites de barrages, cours d'eau, étangs et oueds, d'alevins de gambusie, petite espèce de poisson d'eau douce qui se nourrit principalement des larves de moustiques, et ce dans la cadre de la lutte biologique contre les maladies à transmission vectorielle. La dissémination de ce poisson entomophage dans les plans d'eaux à travers le pays permettra une lutte biologique efficace contre les populations larvaires de moustiques ainsi qu'une diminution sensible des taux d'agressivité des moustiques qui transmettent plusieurs pathologies à l'homme, telles que le zika, la dengue et le chikungunya. En novembre dernier, il a été procédé par les services du secteur, avec la contribution de plusieurs secteurs d'activités, à l'ensemencement de 5.000 alevins de gambusie à travers plusieurs sites d'eau de la daïra de Taghit. Une opération similaire portant sur l'ensemencement de 2.000 alevins de la même espèce de poisson sera réalisée jeudi prochain dans des sites naturels similaires de la région de Tindouf.

JIJEL Réparation du pont d'oued El-Kantara

Le trafic automobile a repris, dans l'après-midi du jeudi 24 décembre, son cours normal à l'entrée est de la ville de Jijel après la réparation des dommages occasionnés au pont d'oued El-Kantara suite à des intempéries. La réouverture au trafic du pont d'oued El-Kantara est intervenue après l'achèvement des travaux de consolidation de la partie effondrée de cet ouvrage d'art.

Les travaux menés ont porté sur la restauration de la partie endommagée de la RN 43 reliée au pont et son revêtement en béton bitumineux de même que la réparation des structures soutenant le pont.

La conjugaison des efforts de tous les intervenants a permis d'effectuer la réparation dans un court délai conformément aux normes en vigueur.

Le pont d'oued El-Kantara, artère névralgique du trafic à l'entrée est de la ville de Jijel a subi un effondrement partiel suite aux intempéries et inondations.

APS

LOI DE FINANCES 2021

Les mesures en faveur de l'investissement et des exportations définies

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) informe que les mesures relatives à l'encouragement des investissements et des opérations d'exportation sont incluses dans la loi de finances 2021.

PAR AMAR AOUIMER

Cela s'impose à cause d'une conjoncture économique particulière, marquée par une double crise, la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques, ainsi que la détérioration de la situation financière, liée au fléchissement des recettes de l'État dû à la chute des prix des hydrocarbures. Ayant bouleversé l'économie mondiale en chamboulant les échanges commerciaux et les relations économiques internationales, la pandémie du coronavirus a obligé les décideurs et les dirigeants des pays à revoir leur stratégie économique et leur mode de gestion.

Les objectifs visés, selon l'Algex, se rapportent à "la rationalisation des dépenses budgétaires, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations".

Les mesures principales au profit des exportations de biens et services sont notamment définies par l'exonération "permanente" en matière d'IRG (impôt sur le revenu global) pour les opérations d'exportation de biens et des services, "génératrices de devises", réalisées par les personnes physiques. On peut également citer les exonérations du paiement de la TVA à l'exportation pour les bijoux artisanaux en argent, en vue de pro-



mouvoir ce patrimoine culturel séculaire à l'exportation.

Aussi, "une mesure douanière consistant de libérer la marchandise à l'exportation en cas de litiges susceptibles de naître après souscription de la déclaration en douane, et ce, pour éviter les retards dans le traitement des opérations à l'export et des coûts qui peuvent en découler", ajoute cette même source.

En matière d'importation, il y a le paiement des opérations d'importation des produits destinés à la vente en l'état, s'effectue au moyen d'un instrument de paiement dit "à terme" payable 45 jours, à compter de la date d'expédition des marchandises.

L'Algex précise que cette "mesure ne concerne pas les produits stratégiques, les produits alimentaires de large consommation, les produits

ayant le caractère d'urgence pour l'économie nationale et d'autres produits, notamment ceux importés par les institutions ou administrations de l'Etat et ceux importés par les entreprises publiques économiques".

Les mesures incluent également l'exemption de droits de douanes et de TVA concernant l'importation des collections en kits SKD et CKD, destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP), pour la production ou le montage de véhicules.

Les mesures en faveur des jeunes entrepreneurs stipulent l'exonération des entreprises disposant du label "startup", de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de 4 ans, à compter de la

date d'obtention du label "startup", avec une année supplémentaire, en cas de renouvellement. Quant aux équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, ils seront exonérés également de la TVA et soumis à 5 % des droits de douanes. A compter aussi l'exonération des entreprises disposant du label "incubateur", de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de deux années, à compter de la date d'obtention du label "incubateur".

Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés de la TVA.

A.A.

DÉDIÉE À LA WILAYA DE BLIDA

Réalisation d'une station de dessalement à Douaouda

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, s'est engagé à la réalisation prochaine d'une station de dessalement d'eau de mer à Douaouda (Tipasa) dédiée entièrement à la wilaya de Blida, permettant de mettre fin au problème de perturbation dont souffre cette wilaya qui dépend essentiellement des eaux souterraines.

"La wilaya de Blida bénéficiera, dans une première étape, d'un quota quotidien de 100.000 m³ de la station de dessalement de Douaouda dès son entrée en service", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection à Blida, ajoutant qu'un quota de 200.000 m³ sera consacré à la wilaya d'Alger de la même station. "Après la réception d'autres unités de dessalement à Alger, la station de

Douaouda sera dédiée entièrement à la wilaya de Blida", a-t-il fait savoir, soulignant que "cette mesure est à même de mettre fin au problème de perturbations en approvisionnement enregistré à Blida". La "réception prochaine de plusieurs projets en cours de réalisation renforcera le système d'approvisionnement de la wilaya en eau potable", a affirmé Berraki, rappelant qu'il s'était mis d'accord avec les autorités locales à renforcer le financement des projets prenant en considération les besoins futurs de cette wilaya en pleine expansion urbanistique "notamment avec la réalisation de pôle d'habitation tels que la nouvelle ville de Bouinan et les pôles de Sidi-Sarhan et de Safsaf dans les hauteurs de Meftah". Le ministre a entamé sa visite à la wilaya par le pôle

d'habitation de Safsaf où il a écouté un exposé sur le projet de réalisation de la station de pompage n2 avant de se rendre à la station de traitement des eaux potables à Mectaa-Lazreg à Hammam-Melouane où il a reçu des explications sur le projet de raccordement du pôle d'habitation Sidi-Sarhan en eau potable. Le premier responsable du secteur, qui a supervisé l'inauguration d'une station d'épuration des eaux usées à Ben-Khelil (Boufarik), a donné des instructions pour aménager l'aval permettant ainsi aux agriculteurs d'exploiter ces eaux épurées dans l'irrigation de leurs terrains agricoles les prochains mois.

Par ailleurs, le ministre a ordonné l'installation d'un système de commande à distance pour pallier les pro-

blèmes de gestion, faisant savoir qu'il "a instruit l'entreprise de réalisation de réhabiliter et rénover le réseau d'approvisionnement en eau potable". Soulignant le caractère national de l'entreprise "Seaal", le ministre a rappelé que "l'opérateur étranger s'occupe de la gestion de ladite entreprise conformément à des marchés conclus entre les deux parties et qui arriveront à terme en août prochain. Désormais, des compétences algériennes se chargeront de la gestion de cette société au niveau de la capitale", a-t-il mis en avant. La dernière halte du ministre était à Oued-Chiffa où il a inspecté le projet de nettoyage du bassin de collecte des eaux, un projet d'importance capitale à même de couvrir les besoins de la population.

R. E.

ETHIOPIE

L'Onu et l'UE dénoncent les crimes commis dans la province du Tigré

Des possibles « crimes de guerre ». C'est le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères Josep Borrell qui l'écrit sur son blog.

La région du Tigré en Éthiopie est engluée dans un conflit sanglant depuis 75 jours maintenant opposant l'armée fédérale et les forces érythréennes aux dissidents du parti Tigréen du TPLF. La province est largement coupée du monde et toujours largement sans soutien humanitaire. Alors que l'on craint le pire pour les civils, les voix commencent à s'élever pour dénoncer des crimes de guerre et la violation du droit international qui auraient lieu au Tigré.

Le mot est lâché. Des possibles "crimes de guerre". C'est le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères Josep Borrell qui l'écrit sur son blog. "La situation va bien au-delà d'une opération de maintien de l'ordre", continue-t-il. Il évoque notamment les nombreuses informations qu'il reçoit en continu concernant des meurtres à



grande échelle, des viols, des violences à caractère ethnique, des pillages ainsi que le retour forcé de réfugiés par l'armée érythréenne.

Des accusations qui corroborent les propos du haut commissaire pour les réfugiés de l'Onu, Filippo Grandi, qui lui décrit de graves violations du droit international.

En ce moment, les Nations unies n'ont accès qu'à un quart des réfugiés au Tigré, craignant le pire pour le reste

d'entre eux après avoir vu des images satellite de destruction dans les camps qui les accueillent.

Alors que l'Union européenne a suspendu le versement d'une partie de son aide financière à l'Éthiopie pour demander un accès indépendant aux humanitaires, deux sénateurs américains proposaient en décembre que des sanctions soient prises à l'encontre des responsables de violations des droits de l'homme.

UGANDA

Bobi Wine dénonce des fraudes au lendemain de la présidentielle

L'Ouganda est suspendu à l'attente des résultats provisoires officiels de l'élection présidentielle qui s'est tenue ce jeudi. Ils devraient être annoncés ce samedi à 16h locale. Mais déjà, Bobi Wine, l'opposant principal, dénonce des fraudes. Il se dit même certain de sa victoire.

Bobi Wine l'a annoncé vendredi matin, lors d'une première conférence de presse tenue chez lui, à Magere, alors que sa maison était entourée de policiers. "J'appelle tous les Ougandais à rejeter le chantage. Nous avons certainement gagné cette élection et nous l'avons gagnée de loin", a-t-il déclaré.

Un peu plus tard dans l'après-midi, l'opposant a tenu une deuxième conférence de presse où il s'est dit être en état de siège dans sa propre maison. Devant une vingtaine de journalistes, la plupart en gilet pare-balles, Bobi Wine a affirmé que, plus tôt dans la journée, des militaires sont rentrés à l'arrière de sa propriété et ont arrêté l'un de ses gardes pour le passer à tabac. "Ma vie est en danger" a-t-il affirmé en déclarant également que son téléphone et ceux de certains de ses proches ont été déconnectés aujourd'hui. Le candidat dénonce également de nombreuses irrégularités dans le scrutin. Des bulletins déjà

remplis dans certains centres ou encore l'arrestation de nombreux observateurs de son parti, le matin de l'élection. Des observateurs qui, selon Bobi Wine, ont été relâchés après la fermeture des bureaux de vote.

Selon le porte-parole de la Commission électorale Paul Bukonya, un candidat a le droit de rapporter les irrégularités dans le processus du vote. Les résultats officiels n'ont pas encore été annoncés, mais il affirme que le scrutin s'est déroulé pacifiquement, avec une participation élevée.

Il reste maintenant moins de 24 heures à la Commission électorale pour finir de compter les voix.

SYRIE

Israël intensifie ses bombardements

Dans sa guerre contre l'Iran, Israël a bombardé une nouvelle fois les milices chiites opérant sur le territoire syrien, le 13 janvier. Un quatrième raid aérien en moins de trois semaines. Cette multiplication des frappes en Syrie a-t-elle pour but d'empêcher tout futur rapprochement entre l'Administration Biden et l'Iran?

Le 13 janvier, la Syrie a été une nou-

velle fois bombardée par Israël. Si l'AFP, se basant sur les chiffres communiqués par une ONG basée à Londres, fait état de 57 morts, Sana – l'agence de presse syrienne – et plusieurs sources bien informées sur les événements en Syrie ne décomptent qu'une victime et plusieurs blessés. Quant à l'Iran – indirectement visé par Tsahal – il n'a déclaré "aucune vic-

time". Au-delà de la guerre de propagande autour de son bilan, ce nouveau raid israélien contre les milices alliées à Téhéran est le quatrième en moins de trois semaines. Pourquoi une telle intensification des frappes à une semaine de l'entrée en fonction du prochain Président des États-Unis, Joe Biden?

Agences

IRAN

Les États-Unis imposent de nouvelles sanctions

À cinq jours de la fin de son mandat, l'Administration de Donald Trump a annoncé de nouvelles sanctions contre l'Iran. Le département d'État a ainsi inscrit à sa liste noire des sociétés basées en Iran, en Chine et aux Émirats arabes unis pour avoir transporté des matériaux par l'intermédiaire de l'Islamic Republic of Iran Shipping Lines (IRISL).

Les États-Unis ont annoncé, le 15 janvier, imposer de nouvelles sanctions contre des compagnies en Iran, en Chine et aux Émirats arabes unis (EAU) pour avoir fait commerce avec l'Iran Shipping Lines, et contre trois entités iraniennes pour la prolifération d'armes conventionnelles. Les USA sanctionnent le concepteur du vaccin iranien contre le Covid-19. Ces mesures sont les dernières mises en place dans le but de mettre la pression sur Téhéran dans les derniers jours de l'Administration Trump.

Le Secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a annoncé que Washington avait sanctionné sept sociétés et deux personnes pour avoir envoyé de l'acier en provenance de ou vers l'Iran.

Mike Pompeo a ajouté avoir élargi le spectre des sanctions relatives aux métaux. Donald Trump a dénoncé l'accord de Vienne en 2018, ce qui a ouvert la voie au rétablissement puis à l'alourdissement des sanctions américaines. Le Président élu Joe Biden, qui sera investi le 20 janvier, a déclaré que Washington redeviendrait partie prenante de l'accord sur le nucléaire iranien, signé en 2015 par l'administration Obama.

ALLEMAGNE

Armin Laschet élu à la tête de la CDU

Le centriste Armin Laschet a été élu samedi président de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) en Allemagne, ce qui le place en bonne position pour succéder à Angela Merkel à la chancellerie. Le nouveau dirigeant de la CDU a été élu par 1.001 délégués lors d'un sommet virtuel. Traditionnellement, le chef de la CDU devient le candidat à la chancellerie allemande pour "l'Union", l'alliance entre la CDU et l'Union chrétienne-sociale de Bavière (CSU).

Le nouveau dirigeant de la CDU a remporté l'élection face aux deux autres candidats, le très conservateur Friedrich Merz et l'expert en politique étrangère Norbert Röttgen. Mais les sondages montrent que le véritable leader conservateur populaire est Markus Söder, membre de la CSU. Jusqu'ici, aucun chancelier allemand n'a été issu des rangs de la CSU. Lors des élections législatives de 1980 et de 2002, l'Union a bien présenté un candidat issu de la CSU mais le scrutin a été à chaque fois remporté par les sociaux-démocrates.

Agences

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, JS KABYLIE

Mellal lâché par ses proches collaborateurs

Le président de la JS Kabylie, Cherif Mellal, se retrouve dans une situation pas très confortable. En conflit avec certains actionnaires du club dont Malik Azlef, membre le plus influent de la direction, il ne sait désormais plus à quel saint se vouer

PAR MOURAD SALHI

Lâché par ses proches collaborateurs, l'actuel président de la JSK se retrouve dans de beaux draps. Conscient de cette situation inconfortable, Mellal affirme que "Malik Azlef est le mal de la JS Kabylie et est le seul responsable de toute cette zizanie". Et d'ajouter, "Je ne suis pas éternel. Mais si un jour je pars, je dois me rassurer que la JSK est entre de bonnes mains", dira-t-il. Une déclaration parmi d'autres qui n'ont fait qu'accentuer un conflit profond avec d'autres actionnaires, déjà aux aguets, à l'instar de Yazid Yarichene. Mellal est en train de régler carrément ses comptes avec certains actionnaires qui réclament son départ.

"Le mal de la JSK réside à l'extérieur. A l'intérieur, les choses fonctionnent à merveille", a indiqué le président de la JSK. L'ancien vice-président, Malik Azlef, avoue qu'il n'a jamais soutenu Mellal par le passé. "Moi je ne soutiens jamais des personnes. J'avais juste déclaré que je suis satisfait de sa gestion financière. Le président Mellal avait bien débuté avant de lâcher prise par la suite. Tout comme les années précédentes, l'instabilité



existe toujours et à tous les niveaux", a-t-il indiqué, tout en appelant l'actuel président à démissionner de son poste. "Il n'a pas pu tenir ses promesses et la manière avec laquelle il gère le club est catastrophique", a lâché Azlef, qui annonce désormais son soutien à Yazid Yarichene qui a exprimé son souhait de prendre en mains le club, si bien évidemment Mellal accepte de démissionner.

"Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, je suis très intéressé à l'idée de prendre la JS Kabylie. Mais à une condition, ma venue au club doit se faire avant le mercato. Je ne veux pas prendre des risques avec un tel effectif. Moi je ne veux surtout pas donner

de fausses promesses aux supporters. Je suis prêt à redonner au club ses lettres d'or", a indiqué Yarichene, l'un des actionnaires du club. De leur côté, les inconditionnels des Jaune et Vert ne veulent plus rester les bras croisés devant une telle situation et décident de passer à l'action.

Ils devaient organiser, hier, une marche pour exiger le départ de Chérif Mellal. Dans des déclarations rendues publiques sur les réseaux sociaux, les supporters ont motivé leur action par leur "ras-le-bol face à la situation catastrophique" que vit la JSK et demandé le départ de l'actuelle direction.

M. S.

8^e JOURNÉE DE LIGUE 1

L'O Médéa voyage bien

L'O Médéa et l'USM Bel-Abbès, vainqueurs en déplacement, respectivement à Aïn M'lila (3-1) et Biskra (1-0) ont été les grands bénéficiaires de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 de football, qui a débuté jeudi et pris fin samedi avec les 5 derniers matchs au programme de cette journée.

Les Médéens sont allés damer le pion à l'AS Aïn M'lila, battue pour la 1^{re} fois sur son terrain (3-1). Les camarades de Khemoukh qui signent leur 3^e victoire en déplacement, adoptent à chaque fois une stratégie purement offensive en gagnant à chaque fois par le même score (3-1), comme ce fut le cas devant l'USM Alger et le NC Magra Ce 4^e succès de rang, place désormais l'OM à une excellente 5^e place (13 pts), à une longueur seulement de sa victime du jour, l'AS Aïn M'lila qui a raté l'aubaine de prendre seule la 2^e place. L'autre exploit du jour est à mettre à l'actif de l'USM Bel-Abbès

qui s'est imposée face à l'US Biskra (1-0). Cette 2^e victoire consécutive signée par le même joueur, Metref, permet à l'équipe de la Mekerra de rejoindre son adversaire du jour, l'USB à la 11^e place, en attendant mieux. A Béchar, la JS Saoura est venue à bout du NA Hussein-Dey par (2-1).

Les 3 buts du match ont été inscrits sur penalty dont un doublé de Hamidi, et un tir de Rabie Meftah. La JSS rejoint provisoirement le MC Alger et l'ASAM à la 2^e place, alors que le Nasria s'enfonce davantage en restant scotché à 17^e position avec 6 points au compteur.

L'ASO Chlef, qui accueillait la lanterne rouge le CABB Arreridj, a dû attendre le temps additionnel pour s'imposer grâce à des réalisations de Maherzi (90+2) et Tahar (90+5), un succès venu certes sur le tard, mais suffisant pour lui offrir une 5^e place avec 13 pts.

En revanche, le CABBA qui n'a engrangé que 2 points en 8 matches, voit sa situation se compliquer, notamment après le départ de son entraîneur, Bilal Dziri, et son directeur général, Nadir Bouznad. Cette journée qui a débuté jeudi avec le derby de l'Est, JSM Skikda-CS Constantine (0-0), a pris fin samedi, avec le grand choc opposant le leader, l'ES Sétif à son poursuivant direct, le MC Alger, tout comme la belle affiche au stade du 20-Août-1955 entre deux équipes, jusque-là invaincues, CR Belouizdad - MC Oran.

A l'ouest du pays, le WA Tlemcen a reçu la JS Kabylie avec l'objectif immédiat de redresser la barre. L'USMA tentera de son côté, la passe de trois, à l'occasion de la réception du RC Relizane, alors que le NC Magra devra impérativement sortir la tête de l'eau, lors de la réception du Paradou AC.

APS

MCA

Frioui finalement forfait

Absent, déjà, lors du dernier match de son équipe, le Mouloudia d'Alger, face au Mouloudia d'Oran (1-1), le buteur des Vert et Rouge Samy Frioui n'est toujours pas rétabli. En effet, le site officiel du MCA a officiellement confirmé que son attaquant devra aussi faire l'impasse sur le choc de la 8^e journée qui opposera les siens à l'Entente Sportive de Sétif. Frioui, meilleur buteur du club algérois avec 7 buts toutes compétitions confondues cette saison, manquera au Mouloudia. Son club, 2^e avec 14 points et une rencontre de moins que l'ESS, 1^{er} avec 19 points, peut repasser en tête du championnat s'il remporte ce match ainsi que celui qu'il lui restera à disputer. Enfin, il convient de noter qu'outre Frioui, Boukerma sera lui aussi forfait pour cette rencontre qui se disputera à Sétif.

ITALIE

Bennacer finalement forfait face à Cagliari ?

Malgré les informations qui ont circulé dernièrement sur un possible retour face à Cagliari, Sky Sport a refroidi les espérances des supporters milanais de voir Bennacer revenir sur les terrains dès lundi face à Cagliari. L'international algérien ne serait pas encore prêt pour jouer et devrait rater la prochaine rencontre du Milan face à Cagliari. L'absence de Bennacer ne sera pas la seule puisque les Milanais vont aussi devoir se passer de Théo Hernandez ainsi que plusieurs autres joueurs pour cette rencontre.

La blessure musculaire de l'international algérien lui a coûté une absence des terrains de plus d'un mois déjà et son retour devrait se faire lors des prochaines journées.

ARABIE SAOUDITE

6^e but pour Bendebka avec Al Fateh

Régulier cette saison au niveau de ses performances, le milieu défensif de la formation saoudienne d'Al Fateh, Sofiane Bendebka, a inscrit avant-hier un but de toute beauté face à Al Taawon en championnat. L'ancien joueur du NAHD et du MCA a inscrit un coup franc direct avec sa jambe gauche ne laissant aucune chance au portier adverse. Cependant ce but n'a pas suffi à son équipe qui a dû concéder une défaite à domicile sur le score de 2 buts à 1. Bendebka, qui ne cesse de briller avec son équipe cette saison, porte son compteur but à 6 réalisations devant l'un des meilleurs buteurs d'Al Fateh cette saison. Au classement, Al Fateh occupe la 10^e place après 13 journées disputées.

ANTIGANG



21h00



Serge Buren est un flic de légende, entouré d'une bande de jeunes flics aux méthodes peu conventionnelles. Qu'importe qu'ils utilisent des battes de baseball ou oublient le règlement au cours d'arrestations spectaculaires, les résultats sont au rendez-vous ! C'est alors qu'un groupe de braqueurs meurtriers entre en scène, dévalisant avec une facilité déconcertante banques et bijouteries de la capitale, à coup d'armes de guerre et de scénarios imparables. Face à tant d'ingéniosité et de brutalité, Buren et son unité se retrouvent confrontés à une situation délicate : leurs méthodes expéditives suffiront-elles à arrêter ces criminels autrement plus machiavéliques ?

KINGDOM OF HEAVEN



21h00



Au XIIe siècle, dans un village provençal. Balian, forgeron, apprend que Godefroy d'Ibelin, un noble de retour des croisades, est en réalité son père. Le preux chevalier veut l'emmener avec lui en Terre Sainte. Mais au cours d'une embuscade, Godefroy, blessé, meurt, non sans avoir, auparavant, adoubé son fils. Balian d'Ibelin arrive à Jérusalem au milieu des intrigues de cour entre le roi Baudoin et son rival Gui de Lusignan. Entre les deux hommes, le désaccord est total. Le premier veut ouvrir Jérusalem aux croyants de toutes confessions, le second ne pense qu'à exterminer les musulmans.

3 BILLBOARDS, LES PANNEAUX DE LA VENGEANCE



21h00



Dans la ville d'Ebbing (Missouri), sept mois après le viol et le meurtre de sa fille, Mildred Hayes décide de réagir car la police n'a obtenu aucun résultat et ne semble pas vouloir faire progresser l'enquête. Mildred prend donc les choses en main en affichant un message controversé visant William Willoughby, le très respecté chef de la police, sur trois grands panneaux situés à l'entrée de leur ville.

LES ENQUÊTES DE MORSE



21h00



Endeavour Morse assiste à un opéra, à Venise, où il prend du bon temps à l'occasion de la nouvelle année. C'est alors qu'il apprend qu'une femme a été retrouvée morte à Oxford sur un chemin de halage. L'inspecteur Thursday est persuadé de la culpabilité du petit ami de la défunte, mais l'enquête stagne, car il ne parvient pas à le prouver. Quelques mois plus tard, le commissaire Bright demande à Morse de reprendre l'affaire.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ARLINGTON ROAD



21h00



Professeur d'histoire, Michael habite avec son fils Grant et sa compagne Brooke dans une banlieue résidentielle près de Washington. Traumatisé depuis la mort de son épouse Leah, agent du FBI tué en opération, Michael vient un jour en aide au jeune Brady Lang et rencontre ainsi ses nouveaux voisins, Oliver et Cheryl Lang, qui le remercient vivement et le revoient dès lors fréquemment. Mais les mensonges répétés d'Oliver intriguent bientôt Michael. Il en vient à soupçonner les Lang d'être de dangereux terroristes. Mais personne ne veut le croire.

LA GUERRE DES TRÔNES, LA VÉRITABLE HISTOIRE DE L'EUROPE



21h00



Louis XIV a hérité de la couronne de France à seulement 4 ans et demi, mais le pays sur lequel il règne est ruiné par la guerre de Trente Ans. Le roi étant trop jeune pour gouverner, un conseil de régence est mis en place et sa mère, Anne d'Autriche, nomme le cardinal Jules Mazarin Premier ministre du royaume. Mais la guerre continue de déchirer l'Europe, le peuple souffre et meurt de faim. Pour financer les combats, la Couronne n'a d'autre choix que d'augmenter les impôts. Haï par le peuple, Mazarin est jugé responsable de tous ces maux.

ZONE INTERDITE



21h00



a C'est un chiffre étonnant : 22% des Français, entre 18 et 30 ans, ne se sentent ni homme ni femme (sondage IFOP). De plus en plus de jeunes se disent neutres, genderfluid, a-genre ou non-binaires. Ils ne se reconnaissent dans aucun des deux genres «classiques», ce qui cause parfois un profond désarroi dans les familles. Ce phénomène, en pleine expansion, est-il une tendance éphémère ou une mutation profonde de notre société ? Dans les médias, les célébrités sont de plus en plus nombreuses à déclarer n'être ni homme, ni femme.

SEUL SUR MARS



21h00



La NASA a mis sur pied la mission Arès III sur la planète Mars, à laquelle participe six astronautes chevronnés. Mais l'expédition est prise dans une violente tempête de sable et le commandant Melissa Lewis ordonne un décollage d'urgence et l'abandon de la mission. Heurté par un débris, Mark Watney, l'un des astronautes, disparaît. Le vaisseau quitte la «planète rouge» sans Mark, que tous ses coéquipiers croient mort. Mais l'astronaute, toujours en vie, parvient regagner le camp de base, prévu pour tenir une trentaine de jours seulement.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulache-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:28
Dohr	12:58
Asr	15:38
Maghreb	18:01
Icha	19:23

64^e JOUR DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

Les retranchements des forces marocaine ciblées par l'APLS

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuit ses attaques contre les positions et les retranchements des forces de l'occupation marocaine, derrière le mur de sable marocain, pour le 64^e jour consécutif, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué portant le numéro 64 et rapporté, vendredi, par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'Armée sahraouie ont mené, jeudi, un bombardement ciblant des positions de l'armée d'occupation marocaine dans plusieurs régions, à l'instar des deux zones d'al-Feiyin dans le secteur El-Fersia et de Kalb-Enos dans le secteur de Awsard.

Le communiqué militaire a également fait état d'un bombardement intense mené par les forces de l'Armée sahraouie contre les positions de l'occupant marocain dans la zone Astilt- Boukerine dans le secteur de Awsard. La journée de vendredi, des détachements avancés de l'Armée sahraouie



ont bombardé les positions des forces de l'occupation marocaine dans plusieurs sites, dont notamment, la zone Umm-Adyan et Tandekma dans le secteur al-Bikari, des colonnes de fumée ont été aperçues au niveau de la base prise pour cible. Un autre bombardement intense a ciblé la

zone Rus-Sebti et la zone de Akouira-Oueld-Ablel. Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent, ciblant les positions et les retranchements des forces de l'occupation marocaine qui ont été infligées de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte.

MOUDJAHID DE LA PREMIÈRE HEURE

Moussa Cherchali dit "Mustapha" n'est plus

Le moudjahid Moussa Cherchali dit "Mustapha" est décédé à l'âge de 83 ans, a appris l'APS auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Né le 30 juillet 1938 dans la wilaya d'Aïn-Defla, le défunt s'est rendu, au terme de ses études primaires dans sa ville natale, à la ville de Miliana où il a poursuivi ses études secondaires en classe technique dans l'actuelle école Mustapha-Ferroukhi.

Il entame son parcours militant dans la ville de Miliana, en participant au mouvement de grève des étudiants en 1956 pour rejoindre ensuite les rangs de la guerre de Libération en tant que djoundi dans la katiba d'E-Hassinia avant d'occuper le poste de secrétaire de la zone IV de la wilaya IV historique. Il devient par la suite responsable des renseignements et de la communication dans la région d'Ouled-Fares dans la zone II de la wilaya IV his-

torique. Il est nommé commissaire politique à Miliana précisément dans la zone I de la wilaya IV historique avant d'être arrêté par les autorités coloniales à l'issue d'une bataille au cours de laquelle il est grièvement blessé et condamné à 20 ans d'emprisonnement.

Au lendemain de l'Indépendance, le défunt moudjahid a poursuivi ses études universitaires en droit avant d'obtenir un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (Capa) qui lui a permis d'être avocat à la cour d'Alger puis directeur régional des anciens avocats de la région d'Alger en 1963 et membre de la liste des agréés en 1984.

Militant au sein du parti FLN depuis 1963, le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment commissaire de parti de la wilaya de M'sila de 1982 à 1983, puis membre du Comité central de 1979 jusqu'au dernier congrès en

2015. Depuis 1980, il était membre du conseil national de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM). Le 7 juin 2020, il est nommé membre du tiers présidentiel au Conseil de la Nation par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Tayeb Zitouni, a exprimé "ses sincères condoléances et ses sentiments de solidarité et de compassion à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes", soulignant que l'Algérie "perd avec la disparition de Moussa Cherchali, l'un des valeureux moudjahidine de la guerre de Libération et un de ses hommes fidèles au serment des chouchada et aux principes et valeurs de la glorieuse guerre du 1er Novembre (...), priant Dieu le Tout Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis".

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Nomination d'un nouvel émissaire pour la Libye

Le Conseil de sécurité a donné vendredi son feu vert à la nomination du représentant de l'Onu au Liban, le Slovaque Jan Kubis, comme nouvel émissaire pour la Libye, ont indiqué des diplomates. Agé de 68 ans, Jan Kubis était depuis janvier 2019 coordonnateur spécial pour le Liban. Au cours de sa carrière, il a dirigé la mission de l'Onu en Irak de 2015 à 2018 et celle en Afghanistan de 2011 à 2015 après avoir été notamment chef de la diplomatie de son pays de 2006 à 2009 et secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de 1999 à 2005.

Né le 12 novembre 1952, Jan Kubis parle slovaque, tchèque, anglais, russe et un français élémentaire.

Au Liban, il s'est rapidement démarqué par un ton franc et direct et ses critiques, souvent virulentes, à l'égard des dirigeants libanais. Proposé au Conseil par le chef de l'Onu, Antonio Guterres, il aura dans ses nouvelles fonctions à soutenir un cessez-le-feu fragile et confirmer le retrait des troupes étrangères et des mercenaires d'un pays où les ingérences sont multiples.

MONDIAL 2021 DE HANDBALL

Le Président Tebboune félicite l'équipe nationale pour sa 1^{re} victoire

Le Président de la république, Abdelmadjid Tebboune, a félicité la sélection nationale de handball après sa victoire lors de son 1^{er} match l'ayant opposée au Maroc (24-23) entrant dans le cadre du 17^e championnat du monde de handball qui se déroule en Égypte. "Toutes mes félicitations... vous nous avez honorés chers champions, le reste est à venir", a affirmé le Président Tebboune dans un tweet.

Par ailleurs l'ambassadeur d'Algérie au Caire et délégué permanent de l'Algérie à la Ligue des États arabes, Mohand-Salah Laadjouzi, a lui aussi adressé un message de soutien et d'encouragement à la sélection nationale de handball. "Les mesures de prévention prises par les organisateurs du 27^e Championnat du monde de handball, imposées par la pandémie de Covid-19 constituent une barrière qui empêche tout le monde de s'approcher des handballeurs. Toutefois, je tiens à vous adresser ces quelques mots", a-t-il affirmé dans son message.

Le diplomate algérien a réaffirmé au sept algérien et à tout le staff technique le soutien de la communauté nationale établie en Égypte lors de cette compétition mondiale.

HÉCATOMBE ROUTIÈRE

6 morts et 250 blessés en 48 heures

6 personnes sont décédées et 250 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à Sétif, avec 3 personnes décédées et une autre blessée suite au renversement d'un véhicule touristique sur la route nationale RN 76 au niveau de la commune de Guedjel.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 54 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage de leur domicile dans plusieurs wilayas, précise le même bilan, déplorant la mort de 2 personnes âgées de 18 et 19 ans par asphyxie à Médéa, dans la commune de Thlatha-Douaïr.

Le bilan de la Protection civile fait également état de la mort de 2 personnes (un homme âgé de 36 ans et une fillette de 10 ans dans un incendie déclaré dans une maison sise dans la commune de Bouira, ainsi que de l'évacuation de 4 personnes vers un hôpital local pour différentes blessures.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué 41 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas, portant sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique. Dans le même cadre, 45 opérations de désinfection générale ont été effectuées dans 5 wilayas, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, pour ces deux opérations, 175 agents, tous grades confondus, 31 ambulances et 23 engins ont été mobilisés.

SECOUSSE TELLURIQUE À ORAN

3,5 sur l'échelle ouverte de Richter

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi matin à 10h42 dans la wilaya d'Oran, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 kilomètres au nord d'Oran, précise la même source.

Cette secousse a également été ressentie dans de nombreuses wilayas de l'ouest du pays : Mostaganem, Mascara ou encore Sidi Bel-Abbès.

La position géographique de l'Algérie sur la rive la rend plus exposée aux secousses telluriques.